



## Conseil d'Administration du Parc national des Ecrins

### Résolution n° 2016/18 – CA

#### Désignation des représentants du conseil d'administration pour le comité de sélection du futur directeur de l'établissement public

Le Conseil d'Administration,

Vu l'article L331-8 du code de l'environnement,

Vu la résolution n°2016/17-CA, relative à la désignation de représentants du conseil d'administration pour le comité de sélection du futur directeur de l'établissement public,

Vu les avis donnés par les membres du conseil d'administration au travers de la consultation électronique complémentaire du 28 avril 2016,

désigne au titre des membres du comité de sélection du futur directeur de l'établissement, comme suppléants de MM. Jean CONREAUX et Pierre BALME, respectivement,

- M. **Pierre-Yves MOTTE**, président du conseil économique, social et culturel (CESC),
- M. **François LABANDE**, président de la commission « Éducation, pédagogie, culture » du CESC.

**Voix pour : 30**

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Le Président du Conseil d'administration

Bernard HERITIER.

Le Directeur par intérim

Thierry DURAND.